

lative qui leur a été promise depuis au moins un an ou un an et demi. Je veux entendre ce que le ministre a à dire au sujet de l'inefficacité.

M. Loiselle: Monsieur le Président, le député en a dit beaucoup en très peu de temps. Je comprends très bien sa question.

En ce qui concerne les institutions financières, je n'entrerai pas dans les détails. Je suis toujours déterminé à présenter une mesure législative à cet égard. Je dois dire au député que nous avons déjà fait des progrès dans beaucoup de secteurs, par exemple dans le secteur des valeurs mobilières et ainsi de suite. Nous sommes bien plus avancés que les autres pays dans ces secteurs. Je ne dirais pas que toutes les institutions financières meurent d'impatience. Ce serait aller beaucoup trop loin. Je sais qu'elles souhaitent beaucoup voir notre mesure législative, et elles l'auront. J'espère pouvoir la déposer bientôt.

En ce qui concerne les Canadiens, comme les autres députés de la Chambre, je suis fréquemment en contact avec la population. C'est pour cette raison que nous sommes en politique. Je rencontre souvent les Canadiens. Évidemment, en ma qualité de ministre d'État chargé des Finances, je m'occupe de la TPS partout au Canada, mais surtout au Québec. J'ai rencontré des dizaines et des dizaines de groupes qui, au départ, après avoir entendu les messages lancés par les députés de l'opposition, avaient une attitude très négative.

De toute façon, une taxe n'est jamais populaire. Une réforme fiscale ne l'est jamais beaucoup. Tout le monde pense que le gouvernement va chercher encore plus d'argent dans les poches des contribuables.

Quand vous leur parlez et que vous leur expliquez calmement pourquoi vous proposez cette taxe, ils comprennent très bien, selon moi. Évidemment, il faudrait beaucoup de temps pour rencontrer des petits groupes de 75, 100 ou 200 personnes, c'est pourquoi il faut utiliser un meilleur moyen pour s'expliquer. L'opposition s'appuie très souvent sur une information erronée.

Je suis sûr que la situation générale s'améliore graduellement et lentement. Je ne prétends pas que ce sujet est populaire. Je suis plutôt d'avis, personnellement, que les taxes ne sont pas nécessairement un sujet intéressant à discuter.

Quant à l'efficacité, nous savons ce que nous voudrions faire idéalement. Nous avons pris des mesures très énergiques au cours des ans et celle-ci en est une. Personne ne nous soupçonnera de la prendre pour des raisons

électorales. Nous la prenons parce que nous sommes profondément convaincus qu'elle est bonne pour le Canada. Personne ne prétendra que nous la prenons tout en étant convaincus qu'elle plongera l'économie dans le chaos, comme le dit l'opposition. Comment pouvons-nous en même temps extorquer tout le monde, gagner beaucoup d'argent et semer le chaos dans l'économie?

Nous sommes convaincus que nous procédons de la bonne façon et que notre réforme est excellente. Elle est bonne pour l'économie. Elle créera des emplois. Elle est une façon moderne d'arranger nos affaires pour libérer notre industrie des entraves qui l'empêchent de prospérer.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée.

M. Riis: J'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): Je donnerai la parole au député sur un rappel au Règlement après avoir annoncé la motion d'ajournement.

[Français]

En conformité avec l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de Thunder Bay—Atikokan (M. Angus)—VIA Rail; l'honorable député d'Ottawa—Sud (M. Manley)—Les programmes sociaux; l'honorable député de London—Est (M. Fontana)—Le projet de taxe sur les produits et services.

• (1620)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kamloops invoque le Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai suivi avec intérêt mon collègue le ministre qui est, je dois le reconnaître, un homme politique et un parlementaire de grande expérience. Il a présenté des commentaires très intéressants. J'ai bien aimé son discours.

Je sais qu'il est interdit de mentionner que tel ou tel député est absent de la Chambre, mais je pense qu'un plus grand nombre de députés de son parti auraient pu trouver ses propos intéressants. J'allais signaler l'absence du quorum, mais comme je pense que nous l'avons maintenant tout juste, je vais m'en abstenir.

J'ai un deuxième rappel au Règlement. Le ministre a mentionné à plusieurs reprises des documents qu'il a cités. Je me demande s'il voudrait bien déposer ces